

Guide pour vivre au mieux votre situation de handicap durant votre formation à l'ENSTA, campus de Brest



Un accompagnement au plus près de vous

ENSTA



INSTITUT
POLYTECHNIQUE
DE PARIS

Une école sensibilisée et attentive au handicap



La Direction de l'école, la formation spécialisée issue du Comité social d'administration, les deux référentes handicap (personnel et élèves), les enseignants, Le département patrimoine et logistique, coordonnent leurs actions afin d'améliorer les conditions de vie des élèves sur le campus.

Les axes d'amélioration sont connus et mis en œuvre progressivement. Ils portent principalement sur :

- l'accessibilité à nos locaux et la signalétique handicap
- l'accueil
- l'accompagnement durant la scolarité
- la diffusion d'informations pratiques pour faciliter votre parcours

Votre référente handicap (Madame Séverine ENET) est à votre écoute afin d'améliorer votre confort au sein de l'ENSTA site de Brest : mail severine.enet@ensta.fr ou tel 02 98 34 88 29

Un code de l'éducation qui définit les conditions de l'application des aménagements



- Le code de l'éducation regroupe les lois applicables dans le cadre de l'éducation.
- Les articles D351-27 à D3516-31 définissent les conditions de l'application des aménagements et compensations pour les élèves en situation de handicap

Un droit à compensation



En application de l'article L122-4 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, (comme indiqué ci-dessous), des mesures adaptées à votre situation sont mises en place à l'ENSTA campus de Brest :

➤« Pour garantir l'égalité des chances entre les candidats, des aménagements aux conditions de passation des épreuves orales, écrites, pratiques ou de contrôle continu des examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur, rendus nécessaires en raison d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant, sont prévus par décret. Ces aménagements peuvent inclure notamment l'octroi d'un temps supplémentaire et sa prise en compte dans le déroulement des épreuves, la présence d'un assistant, un dispositif de communication adapté, la mise à disposition d'un équipement adapté ou l'utilisation, par le candidat, de son équipement personnel. »

Un accueil personnalisé



- Dès la prise de connaissance de votre situation de handicap, la référente handicap prend contact avec vous afin de fixer une date d'entretien.
- Un contrat d'inclusion et d'adaptation est établi en fonction des préconisations du médecin traitant ou de la MDPH. Il liste les aménagements et particularités à prendre en compte pour votre scolarité.
- Ces aménagements interviennent lors des enseignements et des évaluations
- Le corps enseignant est tenu au courant et la référente handicap assure le suivi.

Un campus qui s'adapte



- L'aménagement du campus permet à une personne à mobilité réduite de se déplacer dans l'ensemble des bâtiments.
- Une boucle magnétique a été installée dans les 3 amphis.
- 3 chambres PMR sont réservées (bâtiment B au rez-de-chaussée) aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, vous devez en informer la responsable de la résidence des élèves dès la demande de réservation.
- Veuillez contacter : **[catherine.de castro vieira@ensta.fr](mailto:catherine.de_castro_vieira@ensta.fr)** ou téléphoner **au 02 98 34 88 02**
- Des places de parking sont réservées aux personnes en situation de handicap
- Le restaurant est facilement accessible : l'approvisionnement de votre compte restauration peut se faire en ligne via notre site internet

Plan du campus



Une école dynamique



A l'**ENSTA campus de Brest**, vous disposez d'un nombre important d'activités organisées par le Bureau des Elèves.

- Les adhésions aux différents clubs se font en début d'année scolaire lors d'un forum dans le grand hall de l'école
- Renseignez vous auprès des étudiants qui pratiquent ces activités depuis l'année dernière avant de vous y inscrire.
- Le guide « Bienvenue dans votre école » téléchargeable sur l'intranet, vous donnera des indications pratiques sur la médiathèque, le restaurant du campus, et surtout les noms et fonctions des personnes qui sauront vous renseigner durant votre scolarité.
- Evidemment le site internet de l'école vous permettra de suivre l'actualité de l'école <http://www.ensta.fr>.

Votre vie à Brest

- Vous souhaitez vous déplacer aisément dans Brest
- Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville : www.brest.fr
- Vous voulez voyager à partir de l'aéroport de Brest-Bretagne :
<https://www.brest.aeroport.bzh/personnes-a-mobilite-reduite>



Des adresses et contacts utiles

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées Finistère :

Faire reconnaître le handicap

1 C rue Félix le Dantec – 29018 Quimper Cedex

contact@mdph29.fr

02 98 90 50 50

<http://www.mdph29.fr>



L'AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées

Accompagnement dans vos démarches pour accéder et conserver votre emploi

4 Avenue Charles et Raymonde Tillon - 35000 Rennes

0 800 11 10 09

<https://www.agefiph.fr>



CAP EMPLOI : Compenser le handicap/aménager le poste/conservé son emploi/se former/trouver un emploi

ZI de Kergonan – 7 rue de Kervezennec – 29200 BREST

02 98 80 81 00

<http://www.capemploi.net/cap-emploi>



Des adresses et contacts utiles (suite)



FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
12 avenue Pierre-Mendes France
75914 Paris Cedex 13

<https://www.fiphfp.fr/>



L'ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
10, rue Fautras - 29200 Brest
02 98 43 02 01

<https://ladapt-bretagne.fr/>

Quelques sites internet à consulter

Service public de la diffusion du droit

<https://www.legifrance.gouv.fr>

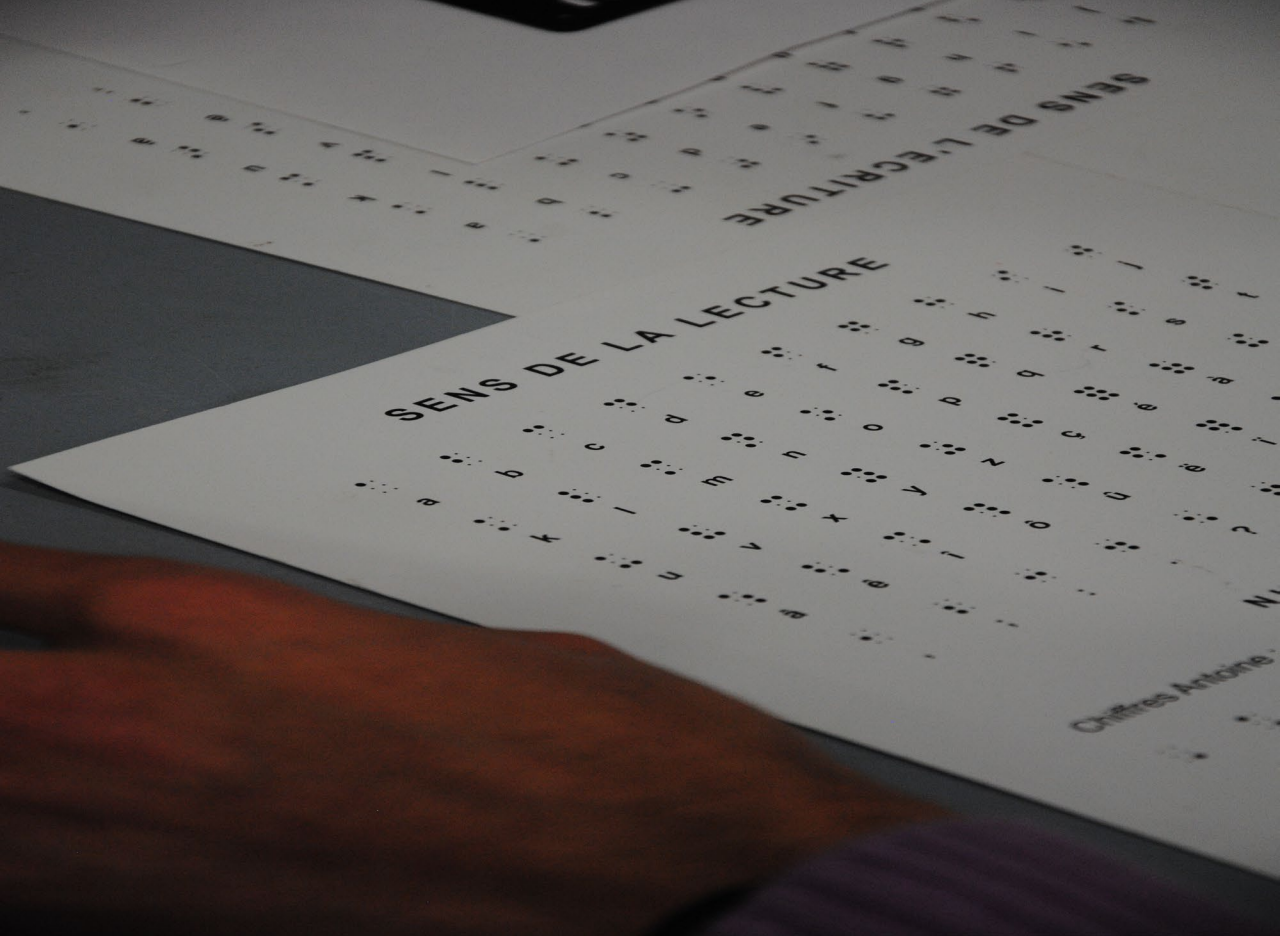
Offres d'emploi handi-accessibles du secteur public

<https://www.emploipublic.fr/offre-emploi/offre-emploi-handicap>

Site sur le droit relatif au handicap et offres d'emploi

www.handroit.com





BONNE SCOLARITÉ À L'ENSTA